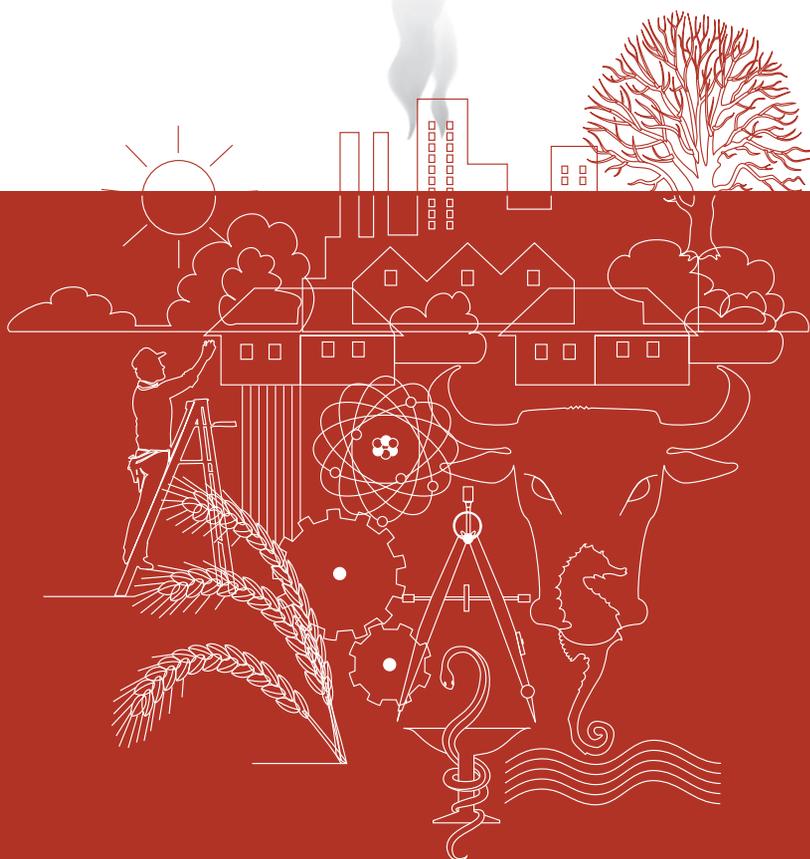


# Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes

François Papy, Nicole Mathieu et Christian Ferault  
Éditeurs scientifiques

*Préface de Bertrand Hervieu*





# **Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes**



INDISCIPLINES

# Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes

François Papy, Nicole Mathieu, Christian Ferault

Éditeurs scientifiques

Préface de Bertrand Hervieu

éditions  
Quæ

La collection « Indisciplines » fondée par Jean-Marie Legay dans le cadre de l'association « Natures Sciences Sociétés – Dialogues » est aujourd'hui dirigée par Marie Roué. Dans la même orientation interdisciplinaire que la revue *NSS*, cette collection entend traiter des rapports que, consciemment ou non, les sociétés entretiennent avec leur environnement naturel et transformé à travers des relations directes, des représentations ou des usages. Elle mobilise les sciences de la terre, de la vie, de la société, des ingénieurs et toutes les démarches de recherche, éthique comprise. Elle s'intéresse tout particulièrement aux questions environnementales qui interpellent nos sociétés aujourd'hui, qu'elles soient abordées dans leur globalité ou analysées dans leurs dimensions les plus locales.

Le comité éditorial examinera avec attention toutes les propositions d'auteurs ou de collectifs qui ont adopté une démarche interdisciplinaire pour traiter de la complexité.

# Sommaire

<b>Préface.</b> Bertrand Hervieu . . . . .	7
<b>Introduction. Nouveau regard sur la nature dans les campagnes d'aujourd'hui</b> François Papy, Nicole Mathieu, Christian Ferault et Jean-Claude Flamant . . . . .	13
<b>Chapitre 1. Évolution des usages et des droits sur la terre en espace périurbain : conséquences sur l'agriculture (cas de cinq communes des Alpes du Nord)</b> Anne-Marie Jouve et Gisèle Vianey . . . . .	23
<b>Chapitre 2. Le partage de la terre agricole, entre conflits fonciers et projet collectif (l'exemple des domaines agricoles du Plateau briard)</b> Ségolène Darly . . . . .	41
<b>Chapitre 3. Le raccourcissement des circuits alimentaires : une nouvelle ruralité en périphérie des villes ? (étude de cas en Île-de-France)</b> Christine Aubry, Leïla Kebir et Catherine Pasquier . . . . .	55
<b>Chapitre 4. Le bouclage des flux organiques entre villes et campagnes</b> François Papy et Sabine Houot . . . . .	71
<b>Chapitre 5. Dans la montagne vosgienne du Sud, des paysages maintenus ouverts par les agriculteurs</b> Groupe des agronomes « Pays, paysans, paysages » . . . . .	85
<b>Chapitre 6. Les agriculteurs et le partage de l'espace agricole pour des usages récréatifs</b> Yvon Le Caro . . . . .	101
<b>Chapitre 7. À qui appartient le beau vent ? Petite histoire significative d'un projet de parc éolien</b> Jean Pilleboue . . . . .	119
<b>Chapitre 8. Produire et échanger localement son énergie. Dynamiques et solidarités à l'œuvre dans les communes rurales</b> Laure Dobigny . . . . .	139
<b>Chapitre 9. La longue construction du débit d'objectif d'étiage : l'odyssée d'une métamorphose (la gestion des cours d'eau du bassin Adour-Garonne)</b> Sara Fernandez et Julie Trottier . . . . .	153

**Chapitre 10. Accompagner par la délibération le changement agro-environnemental  
(le cas des zones humides du littoral atlantique)**  
Patrick Steyaert ..... 169

**Conclusion. Affiner notre regard sur les rapports à la nature**  
François Papy et Nicole Mathieu ..... 187

**Liste des auteurs** ..... 190

# Préface

Bertrand Hervieu

7

Ce qui frappe l'observateur des territoires ruraux en France, c'est bien le constat d'une rupture définitive dans l'histoire des campagnes. Il serait, certes, bien imprudent d'en préciser la date, car nous sommes en face d'un moment qui n'est pas achevé. La marque de cette rupture réside dans l'émergence triomphante de la fonction résidentielle au sein de ces espaces ruraux et celle-ci l'emporte sur toutes les autres, physiquement et symboliquement, ainsi que dans la construction du mouvement d'aménagement qu'entraîne ce regard nouveau porté sur ces campagnes.

Nous avons assisté, en un quart de siècle, à la fin du long mouvement séculaire d'exode rural. Le corollaire de ce processus a consisté à faire d'une majorité, une minorité : les paysans étaient une majorité absolue dans ces espaces, ils sont devenus non seulement une minorité, mais une minorité parmi d'autres. Dans les sociétés rurales modernes, il n'y a que des minorités, mais il n'y a qu'une minorité qui a jadis été une majorité prédominante : les paysans, devenus, maintenant, agriculteurs.

Ces évolutions traduisent un premier trait de la modernité : pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les populations urbaines sont plus nombreuses à l'échelle mondiale que les populations rurales, avec spécialement comme conséquence sur les modes de vie une plus grande mobilité : mobilité au travail, mobilité de la vie personnelle, mobilité à la journée, à l'année, à la vie, bref des enchevêtrements de mobilités extraordinaires pour des sociétés qui se sont construites sur la sédentarité, sur des temps longs et cycliques. Un symbole de cette mobilité est constitué par le parc automobile rural.

Le deuxième trait de modernité de ce basculement concerne le rapport aux institutions. Le triomphe de l'individualisme moderne, au sens le plus banal du terme, se traduit d'abord par une relation extrêmement relâchée, distante et critique aux institutions quelles qu'elles soient et par une revendication très forte de la part de chacun de son autonomie personnelle. Ceci change radicalement la vie institutionnelle et la sociabilité. Construire le « vivre ensemble », dans des sociétés au sein desquelles les individus qui les composent se relient entre eux à travers des institutions auxquelles tous adhèrent, n'est pas de même nature qu'élaborer ce « vivre ensemble » dans des sociétés où tout le monde pose des distances face à toute institution quelle qu'elle soit, à commencer par la famille. Ce rapport critique aux institutions est un deuil

difficile pour les sociétés agraires. Ceci me fait dire que la grande « renaissance rurale » annoncée par Bernard Kayser n'est pas celle à laquelle il pensait : ce n'est pas parce que la fin de l'exode est advenue que les sociétés rurales sont revenues sur le devant de la scène ; je me référerai plutôt à Marcel Jollivet qui parle d'un profond processus de déstructuration-restructuration. Ce point de vue-là n'avait pas été imaginé par Fernand Braudel lui-même. Si l'on relit bien *l'Identité de la France*, Braudel y parle du « grand chambardement », mais ce chamboulement n'est pas celui auquel nous assistons actuellement.

Cette fracture représente à mes yeux une triple révolution. La première est une révolution technique, je n'en parle pas. Il faudrait y inclure la révolution de l'eau et la transformation du rapport technique à l'eau. Je ne l'évoque pas non plus, sachant que de nombreux ouvrages lui sont consacrés.

La deuxième révolution à laquelle je suis plus sensible est celle des représentations de la campagne comme lieu de production. On touche là à l'identité même des campagnes françaises. Si la révolution technique se déploie sur cinquante ans, la révolution des représentations, elle, s'enracine sur cinq siècles d'histoire au cours desquels le mouvement de la construction de l'unité nationale française et du développement économique du pays s'est élaboré autour des campagnes ; et cela, c'est une grande spécificité française, à la différence de ce qui s'est passé en Grande-Bretagne, dans les pays nordiques ou dans le Bassin méditerranéen. La richesse nationale française était produite, construite, diffusée à partir des campagnes. C'est ainsi qu'est né en France, à l'inverse de la Grande-Bretagne, le *domestic system* qui était ce fabuleux système de répartition dans toutes les campagnes, dans le prolongement de la « fabrique », d'une manufacture éclatée, par opposition précisément au *factory system*. Jusqu'au lendemain de la Révolution française, 80 % de la population habitait dans ces communes, qualifiées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de rurales, c'est-à-dire de moins de 2 000 habitants, agglomérées ou rattachées aux agglomérations multicomunales ; et 80 % de la richesse nationale était produite dans les campagnes.

Dans nos représentations et dans notre système de représentation, nous sommes en train de nous arracher, avec une immense difficulté, à l'idée selon laquelle ces espaces étaient d'abord faits pour la production ; d'ailleurs, et sur un autre plan, nous avons encore 40 % d'ouvriers dans les campagnes.

Une troisième révolution très importante s'étale, elle, pendant quatre siècles, de la fin du XIV<sup>e</sup> au début XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et donc jusqu'à la naissance du grand mouvement d'exode. Nous avons eu un mouvement pluriséculaire d'augmentation-stabilisation des populations, ce qui donne, là encore, à côté de cette image de production, celle d'une France rurale qui était un lieu de stabilité (sauf durant les périodes d'épidémies) et de sédentarité surtout ; le colporteur est une image assez exceptionnelle ; nous sommes ici dans une ruralité sédentaire alors que toutes les ruralités ne le sont pas. La ruralité française est plus sédentaire que d'autres et c'est pourquoi pendant un siècle, alors que les couches dominantes politiques et économiques étaient d'accord pour que s'ouvre enfin la vanne de l'exode, qui était la condition préalable à la modernisation de l'appareil économique, qu'il fût industriel

ou agricole, le grand *lamento* idéologique, aussi bien des catholiques que des républicains sur l'exode, n'a pas cessé. C'est assez amusant car, même lorsqu'il n'y avait plus d'exode, on continuait à se plaindre de l'exode ; que l'on ait été dans un mouvement d'exode rural ou dans une phase de sédentarité, il y eut peu d'immigration ou de venue de nouvelles populations. Aujourd'hui, nous sommes définitivement en rupture par rapport au grand discours sur le « désert », tandis qu'il y a trente ans nous étions encore dans l'idée, à la suite de Jean-François Gravier<sup>1</sup> qui avait, après-guerre, marqué les esprits très fortement, qu'un processus de désertification allait l'emporter.

Nous découvrons, malgré cette triple révolution, des continuités qui sont retournées ou renversées. Nous sommes à l'envers de l'idée du désert, qui était une représentation du vide. Ce qui frappe à travers ce qui est exposé sur la situation des campagnes, c'est la densité des projets, la densité des maillages institutionnels, des investissements, des regards, que ceux-ci soient économiques, symboliques ou politiques. Nous ne sommes pas en face d'espaces vides. C'est plutôt une sorte de trop-plein en face duquel nous nous trouvons ; une sorte de surinvestissement qui n'est évidemment pas sans relation avec la place de l'imaginaire rural dans la construction de l'identité à la française.

Des continuités en rupture se dessinent ; autour du conflit d'abord, car il y a toujours eu des conflits et ils ont été très forts ; ne rêvons pas de sociétés rurales calmes et paisibles ! Mais ces conflits ont changé de nature : souvenons-nous des conflits relatifs au remembrement ou même, plus en amont, autour des biens nationaux ; souvenons-nous de la guerre des Demoiselles en Ariège<sup>2</sup>... Il y eut souvent des conflits assez violents. Aujourd'hui il y a deux sources de conflits : l'une tient à la reconnaissance de la multifonctionnalité, la production n'étant plus la seule fonction assignée ou attendue dans ces espaces. Cette multifonctionnalité est autant source de richesse sociale, richesse symbolique, que de tensions sur l'idée que l'on se fait de l'avenir de ces campagnes. C'est un vrai retournement dont le corollaire est la représentation d'une très grande abondance, c'est-à-dire de grandes richesses potentielles.

La deuxième source de conflit, et elle va de pair avec la multifonctionnalité, réside dans le volontarisme ; on a sur le terrain une différence entre le monde agricole et les autres habitants. L'investissement des nouveaux habitants sur ces espaces, dont ils n'ont pas hérité, est immense, même s'il est temporaire. Ces nouveaux habitants entrent dans ces espaces, se les donnent, font acte de volontariat ; quelques-uns sont là parce qu'ils ne peuvent pas être ailleurs, mais il y a, socialement parlant, un mouvement et une démarche volontaires qui se traduisent dans l'investissement autour d'une multiplicité de nouvelles institutions qui surgissent. Quand vous êtes

1. Jean-François Gravier, 1947, *Paris et le désert français*, Paris, Le Portulan, 414 p.

2. En 1829, une nouvelle réglementation du code forestier interdit le ramassage du bois, les coupes et surtout le pâturage par une mise en défens des forêts domaniales. Dans plusieurs hautes vallées de l'Ariège, les paysans, déguisés en femmes, attaquèrent la nuit les grands propriétaires, les gardes forestiers et les gendarmes, les maîtres de forge et les charbonniers. Ils finirent par obtenir un assouplissement de l'administration forestière.

nouveau dans un territoire, cela ne vous gêne absolument pas que les institutions soient neuves puisque vous êtes en attitude d'éveil et d'apprentissage, mais, lorsque vous êtes ancien, c'est très déroutant de devoir quitter les représentations que vous aviez par exemple du conseil municipal comme lieu de la gestion de la vie commune, comme le disait Marcel Jollivet, ce conseil des familles où les chefs des familles gèrent ensemble les parties communes de leurs propriétés privées, de leur copropriété en quelque sorte. C'est une autre règle du jeu, c'est un autre type d'abstraction juridique et politique ; il y a des gens qui sont acculturés et, en faisant acte d'appartenance à ces collectivités, sont prêts à en apprendre les nouvelles règles du jeu alors que les autres ont hérité de ces collectivités, s'en considèrent comme les dépositaires et ne voient pas pourquoi on leur change les règles du jeu : ceux-ci sont moins armés pour en apprendre les variations que ceux qui arrivent. C'est évidemment le grand avantage de la mobilité car il est vrai que la mobilité géographique peut parfois encourager la mobilité intellectuelle.

Ce qui est nouveau, par conséquent, ce n'est pas le conflit, ce sont les protagonistes d'une part, et l'abstraction de la régulation d'autre part ; jusqu'à maintenant ces conflits étaient réglés dans un système de parentèle et de clientèle qui avait deux ou trois siècles d'adossement. Aujourd'hui, la régulation du conflit est devenue abstraite et exogène. S'y ajoute un changement d'échelle ; il y a vingt ans, nous aurions discuté du pourquoi et du comment de l'échec de la loi Marcellin qui avait imaginé rassembler dans un regroupement de communes l'ensemble des entités d'un même canton ; les préfets, déjà à cette époque, étaient chargés de « faire du chiffre ». Il y avait eu une cinquantaine de regroupements et puis presque autant de démariages. Cet échec total laissait penser que jamais on ne réviserait cette carte des 36 000 communes et de l'administration de la France rurale. Trente ans après l'affaire est réglée, on a changé d'époque et de monde, on a changé d'échelle, on a changé de protagonistes et on a changé de régulateurs : cela fait beaucoup en trente ans !

Il faut insister sur la puissance de la revendication démocratique qui va de pair avec l'individualisme moderne. On trouve dans ces collectivités une culture démocratique qui n'est pas la culture du conseil municipal, mais qui revendique un droit de regard, surgi dans les campagnes de façon imprévisible et qui appuie cette revendication démocratique sur la légitimité de rationalités nouvelles. Plusieurs rationalités sont à l'œuvre. Ce qui se donne à voir aujourd'hui est bien un choc des rationalités dans un espace clos de revendications démocratiques qui masquent l'impression de « domination » et de « contrôle social », concepts que nous aurions employés, en tant que sociologue, il y a trente ans. On n'en parle plus, mais les réalités qu'ils recouvrent n'en existent pas moins pour autant.

S'il y a quelque élément qui permette de donner sens à ces bouleversements et ces retournements, c'est bien l'idée de patrimonialisation, notion très française. Patrimonialiser (donc ici rendre commun à une collectivité) la terre, le paysage, l'agriculture, l'alimentation, est inattendu. L'idée de patrimoine est cosubstantielle aux formes épanouies des sociétés paysannes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; c'est clair. Mais nous avons là un chassé-croisé stimulant. Les sociétés rurales avaient une vision privée du patrimoine : la terre était un patrimoine privé qu'il fallait agrandir,

transmettre ; et au moment où le monde agricole est confronté à un mouvement immense (dépatrimonialisation) de sa relation à la terre à travers des formes juridiques abstraites et financières (je rappelle qu'à peu près la moitié, mais de façon variable sur le territoire, de la surface agricole utilisée en France est détenue ou gérée par des formes abstraites, c'est-à-dire non « personnalisées ») se produit un processus public de patrimonialisation.

Au moment où se produit ce processus de dépatrimonialisation-abstraction de la propriété privée, monte simultanément dans l'opinion une attente et une demande de patrimonialisation-« publicisation » de ces espaces. La notion patrimoniale est en quelque sorte écartelée entre une vision privative conservatrice au sens fort du terme, qui a pour vecteurs l'agrandissement, la transmission, la lignée familiale, l'héritage, et donc en même temps une forme de sacralisation ; et de l'autre côté, une vision de ces espaces dont on réclame une patrimonialisation publique à travers ce fameux droit de regard : la terre devient celle des citoyens qui l'habitent, qui la parcourent, qui la vivent, elle n'est plus seulement un outil de travail. Elle représente un patrimoine que l'on peut qualifier de public et intergénérationnel en quelque sorte. Il n'est pas facile d'articuler ces deux notions de dépatrimonialisation de l'appareil de production et de repatrimonialisation de l'espace public du cadre de vie. Pour y parvenir, une maturation collective et un travail d'invention, qui n'ont pas encore abouti, sont nécessaires ; ils supposent de la part des uns et des autres de prendre conscience qu'existe un lien entre l'usage qu'ils font des ressources et la préservation, voire la restauration des « biens communs ». Aussi est-ce bien du ressort des politiques publiques que d'essayer de construire la jonction entre ces rationalités et ces représentations qui, toutes, ont leur légitimité et même leur noblesse, mais qui tracent des chemins plus souvent parallèles que convergents. C'est ainsi que les campagnes sont le lieu de multiples projets où s'entremêlent des initiatives institutionnelles et citoyennes dont on ne perçoit pas, dont on n'imagine pas encore les formes futures.

C'est dans ce contexte que François Papy, Nicole Mathieu et Christian Ferault, avec l'aide d'une quinzaine d'auteurs de dix contributions, attirent notre regard sur de nouveaux usages de la nature par les institutions et les habitants dans les campagnes d'aujourd'hui.



# Introduction

## Nouveau regard sur la nature dans les campagnes d'aujourd'hui

François Papy, Nicole Mathieu,  
Christian Ferault et Jean-Claude Flamant

13

La fin du siècle dernier constitue incontestablement un tournant de notre histoire. L'accroissement démographique sans précédent, les crises écologiques et alimentaires, la multiplication des événements naturels extrêmes ont conduit à la prise de conscience que les activités humaines modifiaient le fonctionnement global du système planétaire. Aussi certains qualifient-ils notre ère d'anthropocène (Lorius et Carpentier, 2011) et vont jusqu'à associer la « cause écologique » à celle « anthropologique » du « sauvetage du genre humain » (Sève, 2011). Après la perception des pollutions locales par l'industrie, les transports, l'agriculture intensive..., liés aux modes de production dominants, est venue la crainte de voir s'épuiser les énergies et les matières fossiles, tandis qu'en ce début de siècle monte en puissance la conscience que l'activité humaine modifie le climat général de la planète, diminue le potentiel productif des sols, érode la biodiversité. Aux échelons les plus élevés, les experts se concertent et se disputent sur des pronostics, les politiques négocient et s'affrontent sur des intérêts. Au sein de la société s'amorce un processus de réflexion sur la nécessité de reconsidérer la relation des hommes à la nature et aux ressources naturelles. Une timide transition écologique se dessine dans les perceptions et, de façon plus ténue encore, dans les comportements des uns et des autres. Mais l'observation de ce processus qui, c'est notre hypothèse, repose sur l'émergence de nouveaux rapports à la nature et d'une éco-conscience, est encore balbutiante. C'est le cas en France où des recherches pionnières préconisant les modes de consommation et les modes de vie marqués par la « sobriété » ou la « simplicité » (Dobré et Juan, 2009) peinent à les référer à une connaissance fine qu'ont les sociétés (individus, groupes sociaux et institutions) de la matérialité (naturalité) des lieux et ressources dont elles font usage. La contribution à une meilleure connaissance de l'émergence de ces nouveaux rapports à la nature observés dans des territoires et des lieux de vie réels (concrets) est donc l'objectif principal de cet ouvrage.

Cette attention à ce que nous convenons d'appeler le « bon usage » des ressources naturelles, celui qui préserve les capacités de l'ensemble des écosystèmes, nous avons choisi de la porter sur ce milieu que l'on nomme couramment la campagne, terme utilisé aussi par les sciences rurales au pluriel, « les campagnes », mais qui, à partir des années 1970, devient les « espaces ruraux », et aujourd'hui de plus en plus les « milieux ruraux ». Mais pourquoi avoir choisi comme terrain d'investigation ces campagnes et qu'espérons-nous apporter de nouveau dans une littérature

particulièrement abondante sur le sujet ? D'abord parce que, paradoxalement, *la question des rapports à la nature* posée initialement dans le « rural » (Mathieu et Jollivet, 1989) a été plus vite reprise dans les études urbaines : *Repenser la nature dans la ville* (Mathieu, 2011a) y a été un moyen de contester l'antagonisme traditionnel entre nature et ville, de montrer que les natures de la ville ne se limitaient pas à la « belle nature » et aux « espaces verts » et, enfin, de démontrer l'existence d'une relation entre l'habitabilité des milieux urbains et les rapports à la nature (cultures de la nature) de leurs habitants. Mais surtout parce que, deuxième paradoxe, le fait d'associer systématiquement nature et campagne, d'assimiler agriculture et espaces naturels, désir de nature et de paysage et ruralité a conduit à sous-estimer, du moins dans les recherches, que c'est dans l'espace rural que l'on trouve les ressources naturelles (énergie lumineuse, sols, eau, biodiversité...) les plus présentes (la notion de services écosystémiques n'est-elle pas toujours pensée hors ville ?) et qu'il est donc nécessaire de poser frontalement la question des usages qu'en font les habitants, qu'ils soient agriculteurs ou non, du point de vue de leurs rapports écologiques aux « natures » du milieu rural. Et ceci, d'autant plus que les sociétés rurales se sont profondément transformées depuis la seconde guerre mondiale et que l'on est passé d'une société paysanne et d'interconnaissance à des sociétés composites où le local ne fait plus lien. Ainsi, par la diversité des ressources naturelles qu'ils contiennent et des habitants qu'ils hébergent, les territoires ruraux français nous révéleront-ils, peut-être, la diversité des voies explorées dont nous sommes à la recherche.

### UN POINT DE VUE QUASI ABSENT DANS DES RECHERCHES RURALES ABONDANTES

Pourquoi un nouveau livre sur les campagnes françaises aujourd'hui ? La question mérite d'être posée tant sont nombreux les ouvrages de toutes disciplines qui ont dans leur titre ce mot-clé. La tradition des « études rurales » s'est en effet enracinée dans la recherche en France à partir de certaines disciplines comme la géographie, l'histoire et l'anthropologie, puis s'est étendue à la sociologie et à la science politique, toutes disciplines pour lesquelles la connaissance s'organise autour des termes de campagnes, de France rurale et de sociétés rurales, enfin plus tard d'espaces ruraux et de ruralité. Tout aussi ancienne, l'« économie rurale » s'est fondée plutôt autour des termes d'agriculture et de paysannerie, mais toutes ces disciplines « ruralistes » ont la particularité de travailler en réseaux avec l'hypothèse que les échanges à l'occasion de séminaires et de colloques font progresser la connaissance du « rural », catégorie distincte, voire opposée, de l'« urbain ». La création de l'Association des ruralistes français en 1974 témoigne de cette conception pluridisciplinaire (Debroux, 2004) des recherches rurales, ce qui se lit dans le sous-titre du livre bien connu d'un de ses présidents *Sociologie des campagnes occidentales* (Kayser, 1990) et qui se poursuit dans de nombreux laboratoires<sup>1</sup> et séminaires<sup>2</sup>.

1. Par exemple « Dynamiques rurales » à l'université de Toulouse 2-Le Mirail.

2. Par exemple « Ruralités contemporaines » à l'EHESS.

Aussi, même si nous reconnaissons que rien ne pourrait se comprendre des nouveaux usages de la nature en milieu rural qui caractériseront le XXI<sup>e</sup> siècle si l'on ne connaissait pas cette abondante et pertinente littérature, il faut reconnaître que, depuis la fin des années 1970, les recherches sur les campagnes françaises et leurs habitants se sont détachées de la problématique dont le titre *Le Morvan, la terre et les hommes* (Bonnamour, 1966) reste emblématique. La substitution du terme d'espace rural à celui de campagne, la multiplication des échanges entre sociologues, économistes et géographes, ont conduit les chercheurs ruralistes à privilégier une analyse démographique et sociologique des campagnes, délaissant la question des sols, du climat, de l'eau..., en somme des rapports à la nature réelle que travaillent les agriculteurs ainsi qu'aux « natures rurales » qui, avec leurs diverses temporalités et spécificités locales, constituent aussi l'environnement physique des autres habitants. Comme nous l'avons dit plus haut, l'assimilation de la nature au paysage, de la campagne au « vert », ou aux « espaces ouverts », du désir de campagne à la nature rêvée, de l'activité agricole à un simple « cadre de vie », a éloigné la recherche de la question des rapports à la nature et aux ressources en milieu rural (Mathieu, 1990, 1998).

Certes la fin du siècle dernier et le début du XXI<sup>e</sup> siècle sont marqués par la volonté de « repenser les campagnes », voire de signaler le « retour des paysans », cependant le retour au « milieu naturel », aux « potentialités » et aux ressources non pas « territoriales »<sup>3</sup> mais « écosystémiques » reste marginal, comme le démontre l'ouvrage dans lequel pourtant nous devrions trouver matière à éclairer le nôtre : *Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité* (Ceramac, 2004). Certes aussi, la nature dans sa matérialité concerne toujours quelques auteurs qui résistent à la sociologisation des recherches rurales : ils sont souvent anthropologues<sup>4</sup>, parfois géographes<sup>5</sup> et bien sûr agronomes et écologues, mais les premiers ne sont pas toujours des « physiciens » pertinents, tandis que les derniers peinent à intégrer à leur analyse la dimension sociale proprement dite, les « gens » (les habitants) et les « institutions ».

## UNE DÉMARCHE DE REPÉRAGE PROSPECTIF

Parmi les études qui explorent les « nouvelles ruralités », certaines ont adopté des démarches prospectives dans la lignée des travaux entrepris au cours des années 1960 par Gaston Berger et Bertrand de Jouvenel (Mora, 2008). C'est ainsi que dans les années 1990, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) s'est lancée dans une prospective territoriale, puis l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), en tant qu'organisme de recherches finalisées, a fait le choix d'engager des chantiers de prospective

3. Où le sens de « terre », de « sols » est absent, mais qui ne se distingue du terme « espace » que par l'appropriation.

4 Par exemple Sophie Lalignant, Martin de La Soudière, Françoise Dubost, Bernadette Lizet (mais plutôt sur la ville)...

5. Par exemple Christophe Soulard, Corinne Eychenne.

ambitieux susceptibles de stimuler la réflexion sur les orientations stratégiques (Sebillotte, 1996). Ces démarches consistent à comparer des « scénarios du futur » cohérents avec des choix de société volontairement contrastés. Peuvent, par exemple, être ainsi comparés des scénarios valorisant des ressources locales de terroir à d'autres orientés par les échanges internationaux. L'intérêt de ces démarches est de stimuler des débats au sein de la société. Mais, construites sur des visions abstraites des principes moteurs du changement, elles ne peuvent prétendre cerner les réalités sociales.

Notre démarche est tout autre ; elle consiste à repérer, à travers des études de cas, des comportements individuels et collectifs, associatifs et institutionnels qui sont des indices d'une évolution des rapports à la nature, quitte à nous forcer à interpréter et décrypter des « signaux faibles porteurs d'avenir », selon une expression de Bertrand de Jouvenel<sup>6</sup>. Michel Sebillotte au début de son enseignement d'agronomie à l'Ina-PG disait souvent : « Il faut déjà entrevoir pour voir ». Entrevoir, c'est ce que nous avons cherché à faire. Quelle place nous semble être faite au « bon usage » des ressources naturelles dans « la densité des projets et des maillages institutionnels » dont Bertrand Hervieu, dans sa préface, souligne l'importance dans les campagnes occidentales ? Et par quels processus de destructuration-restructuration se manifeste-t-elle, selon une expression que ce dernier emprunte à Marcel Jollivet ?

Sans la moindre prétention à l'exhaustivité, nous présentons dix études de cas que nous avons choisies diverses mais significatives. Les quatre premiers chapitres portent sur le front ville-campagne. C'est là que se jouent les questions foncières les plus vives ; c'est là aussi que les flux de matière entre ville et campagne sont les plus forts : concentration des denrées alimentaires, diffusion, en retour, des déchets organiques. Mais l'influence urbaine s'étend bien au-delà de ce front, et les deux chapitres suivants donnent à voir, loin des centres urbains, les fonctions touristiques et récréatives des campagnes. Le développement des énergies renouvelables redonne aux campagnes un rôle que la concentration industrielle leur avait fait perdre. Deux chapitres se rapportent à cette question dans deux situations bien différentes. Enfin les deux derniers chapitres traitent des problèmes que posent les changements de paradigme : l'un sur le long terme, l'autre sur un exemple particulier où la transition écologique prend à contre-pied bien des acteurs et confronte différentes conceptions des rapports à la nature.

Au long de ces chapitres s'entrecroisent divers modes de rapports aux ressources et différentes relations entre institutions et habitants. Aussi, sautant d'un chapitre à l'autre, proposons-nous aux lecteurs de l'ouvrage un fil conducteur autour du concept de ressource selon trois points de vue successifs qui, progressivement, cheminent vers un renforcement des relations des gens entre eux. Premier point de vue : la possession. C'est celui qui, d'emblée, vient à l'esprit, car qui possède peut user. Que de conflits pour posséder ! Que de procédures d'arbitrage à trouver ! Mais

---

6. Patrick Denoux, lors d'une réunion organisée par la Mission d'animation des agrobiosciences, a insisté sur l'idée que notre aveuglement constitue la faiblesse du signal.

quel peut être l'intérêt de posséder s'il n'est pas possible d'user d'un bien ? C'est donc la gestion d'une ressource (deuxième point de vue) qui en fait la valeur. La gestion pousse à trouver des terrains d'entente. Cependant, poussant plus loin encore l'examen du concept de ressource dans les différents regards portés sur les campagnes, nous constatons que la relation des gens entre eux qui se noue autour des usages faits de la nature est elle-même constitutive de ressources (dernier point de vue). Possession, gestion, relation, voilà le fil conducteur que nous proposons de suivre.

## UN FIL CONDUCTEUR DANS L'ENTRELACS DES CHAPITRES

### Posséder la nature

La possession de la terre détermine l'accès à des ressources comme le sol, l'énergie lumineuse, le vent, l'eau, le monde vivant qui habite les lieux. Qui possède la terre décide de ses usages. Par la transmission générationnelle du patrimoine foncier, la terre change de main et passe progressivement dans celle des urbains, en fragmentant ainsi la propriété foncière (chapitre 1). Tout particulièrement près des villes, la question foncière crée des conflits d'usage (chapitres 1 et 2) qui peuvent aboutir à une modification des rapports de force au sein des institutions locales et à des projets collectifs comme à Périgny (chapitre 2). La spéculation sur la possibilité de bâtir des maisons fait monter le prix des terres, laisse les agriculteurs dans l'expectative et limite l'installation de jeunes agriculteurs (chapitre 3). Anne-Marie Jouve et Gisèle Vianey (chapitre 1) montrent que se développent chez les agriculteurs des comportements opportunistes ; ainsi la dynamique foncière affecte la durabilité de l'agriculture que, par ailleurs, réclame la société.

Cependant, au niveau local, sous l'impulsion de citoyens porteurs de projets collectifs, les communes et communautés de communes peuvent développer des stratégies foncières dans des projets de territoire en définissant l'usage souhaité des terres : maintien de l'agriculture, lotissement de bâti ou de jardins maraîchers... Ainsi, au gré de la composition des conseils communaux, dans une même région, les stratégies foncières peuvent être très diverses. Certaines communes édictent des règles d'occupation du sol comme à Périgny (chapitre 2), ou bien, faisant jouer leur droit de préemption, achètent des terres pour les louer à des agriculteurs, comme à Drumettaz-Clarafond (chapitre 1), ou encore attribuent des terrains communaux à des utilisateurs étrangers à la commune, comme à Fresse-sur-Moselle (chapitre 5). La cohérence d'ensemble des schémas territoriaux est assurée par la hiérarchie des schémas régionaux sur ceux des communautés de communes ou d'agglomérations<sup>7</sup>. Cependant, comme le notent Anne-Marie Jouve et Gisèle Vianey (chapitre 1), peu nombreux et disséminés, les projets d'aménagement visant à construire des agricultures territorialisées et multifonctionnelles n'assurent « qu'une protection en confettis » des activités agricoles. Tandis que Ségolène Darly (chapitre 2) montre

7. Et dans le cas de l'Île-de-France, l'État impose même sa conception de l'aménagement du territoire à la région (chapitre 3).

que là où existent des projets collectifs, ils restent très vulnérables en raison de la transmission générationnelle du patrimoine foncier.

C'est pourquoi, même si elle est minime par son poids réel sur le marché foncier, l'initiative citoyenne de « Terre de liens » doit être observée comme l'amorce d'une prise de conscience qu'il faut assurer une stabilité foncière à une agriculture « soutenable et responsable » (chapitre 1). L'association est maintenant de plus en plus reconnue par des collectivités territoriales (conseils généraux et régions) et par les instances financières d'aménagement rural, notamment les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) (chapitre 3).

La propriété foncière permet à ceux qui la détiennent de profiter d'un bien commun, fourni gratuitement par la nature : le vent. Le chapitre 7, qui fait le compte rendu « d'une petite guerre locale », montre comment à Cravant le projet conçu par une entreprise d'éoliennes et des propriétaires agriculteurs a été discuté et accepté localement en raison des retombées financières sur la commune. Les arbitrages locaux, confirmés par l'enquête publique, étaient donc en faveur de la constitution d'un parc éolien, malgré l'opposition d'un petit nombre. Mais voilà qu'au niveau de l'État un autre arbitrage a tranché, mettant en évidence la hiérarchie des pouvoirs sur les territoires. Comme dit Jean Pilleboue : à Cravant, comme en France, le « beau vent » qui balaie gratuitement la plaine appartient de fait à l'État. Dans les quatre communes d'Allemagne et d'Autriche présentées par Laure Dobigny au chapitre 8, une stratégie locale d'autonomie énergétique a pu se développer dans le cadre d'une politique énergétique nationale, bien différente il est vrai.

Sara Fernandez et Julie Trottier, au chapitre 9, font état d'une autre forme de possession. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les commerçants toulousains cherchent à s'approprier un usage particulier des eaux du piémont pyrénéen pour rendre la Baïse navigable grâce à la construction du canal de la Neste. Leur objectif est de concurrencer la Compagnie des chemins de fer du Midi. Pour renforcer leur argumentation, ils vont même jusqu'à évoquer un autre usage possible des eaux ainsi retenues : l'irrigation des cultures dont à l'époque personne n'a vraiment besoin. Comme on le voit par cet exemple, ce sont bien les usages qui font l'intérêt des ressources.

### **Gérer l'usage des ressources**

Il n'y a donc pas de ressource en soi, pas de ressource sans usage, pas de ressource sans gestion. Tout ce chapitre 9 en est l'illustration. Après avoir été aménagés pour la navigation, les cours d'eau du bassin Adour-Garonne l'ont été pour irriguer les coteaux de Gascogne, puis pour l'énergie hydroélectrique. Ces différents usages correspondent à différentes conceptions de leur intérêt, différents paradigmes disent Sara Fernandez et Julie Trottier. Le changement de paradigme découpe le temps en périodes qui mettent, à chaque fois, de nouveaux acteurs en présence. Voilà qui prépare bien à comprendre le changement de paradigme de notre époque qu'explique Patrick Steyaert au chapitre 10 sur l'exemple de la gestion des zones humides du littoral atlantique. En peu de temps, les marais de l'Ouest ont été soumis à des orientations politiques diamétralement opposées quant au système de